

REMARQUES GÉNÉRALES

Le DVD *LE BRUIT* dans tous ses éclats est constitué de **49 modules**, dont 12 modules de synthèse. Leur durée varie de 1 minute 22 secondes à 13 minutes 54 secondes. **Chacun d'entre eux constitue une unité autonome** et peut donc être exploité seul : images et commentaires ne font explicitement référence à aucun autre module.

Ce DVD est donc par essence **modulaire** : il n'est pas destiné à un visionnement complet ni linéaire.

Chacun en fonction de ses objectifs, du niveau de son public, du contexte, du temps dont il dispose choisira l'extrait d'un module, un module complet ou plusieurs modules. Ils pourront être l'objet central d'une séquence pédagogique ou intervenir pour dresser une problématique, pour lancer un débat ou pour proposer une synthèse.

L'arborescence du DVD proposée ci-joint affecte un numéro à chacun de ces modules.

Il est par ailleurs recommandé de télécharger sur le site internet du CRDP de Haute-Normandie (<http://crdp.ac-rouen.fr>) le **chapitrage détaillé** du DVD : chaque module est en effet découpé en unités très courtes auxquelles on a accès avec la touche "suivant" ou "précédent" de la télécommande du lecteur de DVD.

Une de ces unités très courtes peut parfois être le support d'une séquence pédagogique à elle seule.

Pour se faire une idée des contenus et des objectifs de ce DVD, l'enseignant aura cependant intérêt à visionner au moins :

- les deux modules de synthèse du premier chapitre et les quatre modules de synthèse du chapitre 2 s'il souhaite mener une activité autour des effets du bruit sur l'audition
- les deux modules de synthèse du premier chapitre et les cinq modules de synthèse du chapitre 3 (plus, éventuellement le module de synthèse du chapitre 4) s'il désire plutôt aborder la problématique du bruit en tant que problème social et nuisance environnementale.
- le module introductif « ❷ Pistes pédagogiques » qui récapitulent un certain nombre de stratégies de base permettant d'aborder les problématiques du DVD avec le maximum de chances d'être pertinent et efficace.

Enfin, quelques modules peuvent être signalés pour leur aptitude à poser / faire poser des questions, faire réagir les élèves et/ou lancer un débat :

- | | |
|--|-------------------------------|
| ❸ L'univers des sons | ❶❷ Témoigner et agir |
| ❹ Libres propos de collégiens | ❶❸ Un musicien |
| ❺ Au plaisir des sons : un festival rock | ❶❹ Une victime du bruit |
| | ❷❶ Un président d'association |

COMMENT UTILISER LE DVD *LE BRUIT DANS TOUS SES ÉCLATS ?*

Objectifs :

- Exploration du champ sémantique du bruit par une approche ludique
- Sensibilisation à la richesse du vocabulaire lié au monde des sons
- Travail sur les comparaisons et les métaphores
- Sensibilisation à l'approfondissement, à l'enrichissement de notre perception du monde sensoriel et du lien entre percevoir et nommer
- De façon annexe, sensibilisation aux problématiques des risques auditifs

Les modules exploités :

- On pourra, à titre d'exemple, partir du module ③ *L'univers des sons* (sons et images sans aucun commentaire) et susciter une posture d'écoute active en demandant à tel groupe de relever des substantifs définissant les bruits entendus, à tel autre groupe de chercher des verbes, à tel autre des adjectifs les qualifiant, etc...
- On pourra aussi, précédemment avoir visionné une partie du module ④ *Libres propos de collégiens* et s'inspirer du « remue-méninges » qui l'ouvre : *si j'entends le mot « bruit », je pense...* Et comparer le résultat avec les bruits du module ③ *L'univers des sons*.
- On pourra aussi avoir choisi, dans ces mêmes propos de collégiens (④), les réponses à la question : *les bruits, plutôt gêne ou plaisir ?* Puis, en visionnant le module ③ *L'univers des sons*, faire distinguer quels bruits évoquent un désagrément ou une jouissance. L'argumentation des points de vue étant alors à la fois un élément d'évaluation et une base de réflexion sur la subjectivité des perceptions d'un bruit – et l'acceptation de la diversité des perceptions possibles.
- De nombreux modules (en particulier les modules de synthèse) se prêtent par ailleurs à des exercices de production orale ou écrite s'ils sont diffusés sans le son : on demandera à un élève, lors d'une seconde diffusion sans le son – et éventuellement après une réflexion collective – de proposer un commentaire « en direct » (ou d'en rédiger un). On comparera le résultat avec celui que propose la voix off du DVD. L'examen du chapitrage détaillé du DVD, téléchargeable sur le site du CRDP de Haute-Normandie, permettra aisément de distinguer les modules se prêtant le plus aisément à ce type d'exercice.

Prolongements :

- Analyse de textes littéraires à partir de ces « entrées » : par exemple, on trouvera de nombreux passages dans *Germinal* de Zola dans lesquels un vocabulaire riche et varié est utilisé pour décrire le bruit de la « bête » qu'est le Voreux. Comparaisons et métaphores y abondent également.
- Exercices de production écrites et orales variées. Exemple : création de « cadavres exquis » à partir de mots appartenant au champ lexical du bruit. On pourra demander à tel élève de donner un nom, au suivant un adjectif, au troisième un autre adjectif, au quatrième un verbe, au cinquième un nom complément, au sixième une préposition suivie d'un nom, etc...

Les pistes évoquées ci-dessus n'ont qu'une valeur d'exemple : de nombreuses autres stratégies peuvent être mises en œuvre. Nous vous invitons à les faire partager en adressant vos comptes rendus d'utilisation de ce DVD au CRDP de Haute-Normandie..

COMMENT UTILISER LE DVD *LE BRUIT DANS TOUS SES ÉCLATS ?*

Objectifs :

- Éducation à la santé, prévention des conduites à risques
- Découverte de la complexité (et de la fragilité) de l'appareil auditif

Les modules exploités :

- Ce sont bien sûr les modules des chapitres 1 et 2 (*Généralités* et *Le bruit et l'oreille*) qui seront prioritairement exploités. Pour les aborder avec les élèves, il sera très utile de visionner préalablement le module ② Pistes pédagogiques et celui intitulé ①② En SVT. Pour d'emblée faire comprendre qu'on ne part pas d'une position moralisatrice, il sera utile de s'appuyer d'emblée sur les modules (ou une partie des modules) ③ L'univers des sons, ④ Libres propos de collégiens, ⑤ Au plaisir des sons : un festival rock. Cela permettra d'installer l'idée que les sons sont sources de plaisir, contribuent de façon essentielle à la qualité de notre vie quotidienne, tout en faisant découvrir aux élèves, par eux-mêmes, la notion d'un « bon usage » des sons.
- Les modules ①① L'oreille, ①④ Les lésions, ②④ La prévention expliquant le fonctionnement de l'oreille et les lésions qui peuvent survenir, viennent alors naturellement à l'appui de points de vue spontanément exprimés par les élèves. Ils justifient, complètent. On pourra les visionner une première fois sans le son, puis aider les élèves à déduire les images la substance du commentaire les accompagnant.
- De même, le module présentant une opération de l'oreille moyenne (①③ Une opération de l'oreille) peut être visionné sans le son, la consigne étant de faire imaginer le commentaire qui l'accompagne, la conclusion que l'on peut tirer de ce qui est montré.
- Le témoignage direct a clairement des effets positifs (cf. ①⑥ De l'impact du témoignage). Il pourra donc être très pertinent de présenter les témoignages (ou des extraits de ces témoignages) de victimes de lésions auditives : cinq modules en proposent (①⑦ Témoigner et agir, ①⑧ Un musicien, ①⑨ Une victime du bruit, ②① Des témoins au collège, ②② Au festival rock). Le chapitrage détaillé téléchargeable sur le site du CRDP de Haute-Normandie permet à l'enseignant de faire son choix en fonction de l'âge de ses élèves, de ses priorités et du temps dont il dispose.

Prolongements :

- Des débats, des exposés, des dossiers s'appuyant sur des recherches peuvent prolonger ce travail. Internet offre une foule d'informations sur ces questions : le DVD et le travail qu'il permet offrent la possibilité de consulter de façon plus éclairée l'information touffue, multiforme et de qualité inégale présente sur « la toile ».
- Des travaux pluridisciplinaires variés, notamment dans le cadre de TPE ou d'itinéraires de découverte peuvent s'articuler avec l'approche en classe de SVT. Le DVD donne lui-même de nombreuses indications à ce propos (② Pistes pédagogiques).

Les pistes évoquées ci-dessus n'ont qu'une valeur d'exemple : de nombreuses autres stratégies peuvent être mises en œuvre. Nous vous invitons à les faire partager en adressant vos comptes rendus d'utilisation de ce DVD au CRDP de Haute-Normandie..

COMMENT UTILISER LE DVD *LE BRUIT DANS TOUS SES ÉCLATS* ?

Objectifs :

- Initiation à l'acoustique, à la physique des sons (cf le module 7 En physique)

Les modules exploités :

- C'est bien sûr le module 6 *Qu'est-ce qu'un son ?* qui sera prioritairement exploité.
- Le module 1 2 *Trois expériences simples* permet de partir d'une expérience, de faire poser les questions par les élèves, de susciter des hypothèses, de les faire valider ensuite par les images du module 6 *Qu'est-ce qu'un son ?* puis par les images de ce même module accompagnées de leur commentaire.
- Le module 4 1 *Dans un centre de recherches* permet également de faire découvrir concrètement un certain nombre de caractéristiques des sons.

Prolongements :

- Des débats, des exposés, des dossiers s'appuyant sur des recherches peuvent prolonger ce travail. Internet offre une foule d'informations sur ces questions : le DVD et le travail qu'il permet offrent la possibilité de consulter de façon plus éclairée l'information touffue, multiforme et de qualité inégale présente sur « la toile ».
- Des travaux pluridisciplinaires variés, notamment dans le cadre de TPE, peuvent s'articuler avec l'approche en classe de physique. Ainsi que l'indique Jean-Michel Cagnard, IA-IPR de Sciences physiques et chimiques, ce sont très certainement les pratiques interdisciplinaires qui permettent l'exploitation la plus riche de ces thématiques pour l'enseignant de physique.

JE SUIS : PROFESSEUR DANS UNE FILIÈRE TECHNOLOGIQUE

COMMENT UTILISER LE DVD *LE BRUIT DANS TOUS SES ÉCLATS ?*

Objectifs :

- Initiation à l'acoustique, à la physique des sons pour les filières concernées (cf. ⑨ En Sciences et Technologies Industrielles, les indications d'André Grandjean
- Formation à la connaissance et à la prévention des risques auditifs pendant la formation professionnelle (travail sur des machines bruyantes, dans les lycées professionnels, par exemple)
- Formation à la connaissance et à la prévention des risques auditifs en milieu professionnel pour des élèves appelés à travailler bientôt en entreprise dans des environnements bruyants
- Information sur les dispositifs légaux mis en œuvre en entreprise, sur leur objet et sur leurs enjeux
- *Pour les enseignants eux-mêmes, complément d'information sur ces problématiques et la manière de les aborder avec leurs élèves.*

Remarque : en ce qui concerne toutes ces problématiques, la distinction entre les modules s'adressant spécifiquement aux enseignants et ceux s'adressant aux élèves est très relative : l'âge et les niveaux très variables du public concerné rendent en effet exploitables en classe de nombreux passages de modules « fléchés » pour l'enseignant. Le chapitrage détaillé téléchargeable sur le site du CRDP de Haute-Normandie permettra à chacun de déterminer son parcours pédagogique avec davantage de précision.

Les modules exploités :

- Pour faire comprendre les risques encourus, on aura recours aux modules de synthèse : ⑥ *Qu'est-ce qu'un son ?* / ①① *L'oreille* / ①④ *Les lésions* / ②④ *La prévention*. Des témoignages, par exemple celui du jeune étudiant souffrant d'acouphènes et d'hyperacousie, pourront faire prendre concrètement conscience des risques encourus (①⑨ *Une victime du bruit*)
- Pour développer une réflexion sur la prévention au stade de l'apprentissage, le module approprié est celui tourné dans un lycée professionnel (②⑨ *Dans un lycée professionnel*)
- Pour informer de l'importance de ces problématiques dans le monde de l'entreprise, on visionnera les modules ③① *Dans une entreprise* ainsi que ④② *Dans une entreprise*, complétés en ce qui concerne les enjeux législatifs par le module ③③ *L'application de la législation en milieu industriel* et des extraits concernant les entreprises du témoignage d'un avocat : ④④ *Le témoignage d'un avocat*
- Pour prendre conscience des enjeux, le témoignage du médecin du travail d'une grande entreprise est également précieux (②⑥ *Dans l'entreprise*)
- Enfin, il pourra être utile de mesurer l'ampleur des moyens technologiques et des recherches menées pour lutter contre le bruit (cela peut d'ailleurs accessoirement ouvrir des perspectives d'orientation pour certains élèves). Dans cette optique, le module de synthèse ⑤⑦ *Les moyens de lutte* sera le plus pertinent, complété par un reportage dans un centre de recherches (④① *Dans un centre de recherches*) et/ou par le module ③⑨ *Recherches et investissements*.

Prolongements :

- Des débats, des exposés, des enquêtes dans des entreprises, des dossiers s'appuyant sur des recherches peuvent prolonger ce travail. Internet offre une foule d'informations sur ces questions : le DVD et le travail qu'il permet offrent la possibilité de consulter de façon plus éclairée l'information touffue, multiforme et de qualité inégale présente sur « la toile ».

Les pistes évoquées ci-dessus n'ont qu'une valeur d'exemple : de nombreuses autres stratégies peuvent être mises en œuvre. Nous vous invitons à les faire partager en adressant vos comptes rendus d'utilisation de ce DVD au CRDP de Haute-Normandie.

COMMENT UTILISER LE DVD *LE BRUIT DANS TOUS SES ÉCLATS ?*

Objectifs :

- Initiation à l'écoute active
- Réflexion sur les différents types de relation à la musique

Les modules exploités :

- Le module introductif ② Pistes pédagogiques offre d'intéressantes suggestions (chapitre : « l'exemple de la musique ») ainsi que le module ③ En musique
- Les modules ③ L'univers des sons, ④ Libres propos de collégiens, ⑤ Au plaisir des sons : un festival rock permettent de développer un questionnement, une réflexion sur ce qui est musique et sur ce qui ne l'est pas, et surtout sur la subjectivité de ces perceptions. Une prise de conscience de la diversité de la relation de chacun face aux pratiques sociales de la musique, selon les individus, les circonstances, les époques et les cultures peut être recherchée à partir de ces montages.
- Le module ③ L'univers des sons se prête particulièrement à un exercice d'écoute active et à une réflexion sur l'enrichissement qu'une telle pratique peut apporter au quotidien.

Prolongements :

- Ainsi que le souligne Laurent Fichet, IA-IPR de musique, des activités de production de sons peuvent tout naturellement en découler (cf. modules : ② Pistes pédagogiques et ③ En musique)
- Une réflexion sur les risques auditifs liés à l'écoute des musiques amplifiées paraît un prolongement naturel au travail mené à partir des reportages concernant le festival rock (⑤ Au plaisir des sons : un festival rock, ②② Au festival rock, ②⑦ Au concert).

Les pistes évoquées ci-dessus n'ont qu'une valeur d'exemple : de nombreuses autres stratégies peuvent être mises en œuvre. Nous vous invitons à les faire partager en adressant vos comptes rendus d'utilisation de ce DVD au CRDP de Haute-Normandie.

COMMENT UTILISER LE DVD *LE BRUIT DANS TOUS SES ÉCLATS ?*

Objectifs – Plusieurs axes peuvent être choisis :

- **A** : réflexion sur le thème « se protéger soi-même », ou « les devoirs envers soi-même » : une forme de *développement durable* !
- **B** : réflexion sur les droits et devoirs qu'entraîne la vie en société. Il s'agit ici de prendre garde à ne pas mettre en danger le système auditif d'autrui (en ne lui imposant pas des sons de forte intensité), de ne pas lui imposer des stress eux aussi préjudiciables à la santé.
- **C** : par-delà la problématique liée à la santé, réflexion sur le droit de chacun à une qualité d'environnement sonore convenable.
- **D** : choix d'une « entrée » spécifique : les vertus du dialogue pour la résolution des conflits et l'apprentissage du respect de l'autre. La problématique du bruit permet de l'illustrer de façon particulièrement concrète.
- **E** : travail sur le thème particulier des nuisances sonores en pleine nature.

Les modules exploités :

A Les modules permettant d'aborder la question des risques mettant en danger l'audition auxquels s'exposent de très nombreux jeunes aujourd'hui sont ceux des chapitres 1 et 2.

L'enseignant aura profité à visionner préalablement les modules ② Pistes pédagogiques et ③ Du côté des associations afin de s'appuyer sur des stratégies ayant quelque chance de porter leurs fruits.

Le module ⑤ *Au plaisir des sons : un festival rock* permet en particulier de lancer un débat sur des bases positives (le monde des sons est un élément essentiel de notre environnement, une source de plaisir et, **dans certains cas**, de risque). Le module ③ *L'univers des sons* offre la possibilité de construire un cours sur les réactions spontanées des élèves à la succession d'images et de sons proposée, l'enseignant ordonnant les réflexions recueillies. Les modules de synthèse : ①①

L'oreille / ①④ *Les lésions* / ②④ *La prévention* peuvent, au gré de l'enseignant, être exploités directement avec leur commentaire, ou dans un premier temps avec l'image seule et des arrêts sur images, les élèves étant appelés à imaginer le commentaire. Les témoignages (①⑦ *Témoigner et agir* / ①③ *Un musicien* / ①⑨ *Une victime du bruit* / ②① *Des témoins au collège*) sont aussi un moyen de présenter la problématique, de l'illustrer ou de prolonger le débat, selon la démarche choisie, le public, le temps disponible. C'est en lycée, par exemple, qu'on exploitera de préférence le témoignage d'élèves de 1^{ère} (②③ *Au lycée : un TPE*). Le module ②① *Un président d'association*, a pour objet d'attirer l'attention sur la nécessité de prendre en compte une menace nouvelle : la déficience auditive chez des adolescents est un phénomène nouveau qui prend de l'ampleur.

Il est possible aussi de délimiter une question précise, par exemple : l'apparition d'acouphènes (à propos, par exemple d'une question d'un élève qui en est atteint). Le chapitrage détaillé des modules, téléchargeable sur le site du CRDP de Haute-Normandie, permet de repérer tous les passages où cette question est abordée.

B Les modules permettant d'aborder la question des situations risquant d'altérer l'appareil auditif d'autrui sont sensiblement les mêmes que pour l'approche précédente. Cependant, on pourra choisir préférentiellement les modules évoquant la pratique des musiques amplifiées qui correspond à l'une des situations les plus courantes en ce domaine.

Les modules concernant les risques sanitaires non auditifs se situent dans le troisième chapitre. Le visionnement, sans le son en premier lieu, du module ③④ *Les effets non auditifs du bruit* permet de dresser un inventaire de ces risques. Il sera intéressant d'insister sur la notion de

stress et ses conséquences (les modules **3 5 Un problème social** et **4 5 Bruit et citoyenneté** fournissent des informations complémentaires utiles, repérables en consultant le chapitrage détaillé). Tous ces modules permettent aussi d’initier une réflexion sur les effets du stress liée au bruit et de la qualité de l’apprentissage, y compris en milieu scolaire.

C L’exigence d’un environnement sonore de qualité est traité par les modules des chapitres 3 et 4 (en particulier les modules **3 5 Un problème social** et **4 5 Bruit et citoyenneté**). Le chapitrage permettra ici encore d’isoler, si on le souhaite, les séquences s’appliquant plus spécifiquement au cadre scolaire.

L’enseignant peut choisir aussi d’attirer l’attention sur les incidences en matière de coût pour chaque citoyen de la lutte contre le bruit. Plusieurs modules s’y rapportent : **3 6 Une préoccupation des collectivités locales**, **3 8 Dans les bâtiments scolaires et publics**, **3 9 Recherches et investissements**, **4 0 Dans la ville**, **4 1 Dans un centre de recherches**, **4 2 Dans une entreprise**...

La place et le rôle de la loi : c’est une autre entrée. Le module **4 7 Réflexions d’un élu et d’un avocat**, court et percutant peut être un moyen efficace de lancer – ou de conclure une séquence de travail. On peut aussi avoir recours à deux modules de synthèse : **3 1 La législation** et **4 3 La loi** ainsi qu’au témoignage d’un avocat : **4 4 Le témoignage d’un avocat**.

Il est rappelé que les modules ici en vert sombre s’adressent prioritairement à un public d’enseignants ou de formateurs. Certaines séquences (cf. chapitrage peuvent cependant être utilement exploitées avec des lycéens)

D Les vertus du dialogue apparaissent de manière évidente à travers plusieurs séquences de divers modules. On y accédera en cherchant dans le chapitrage détaillé les unités où figurent les mots *médiation* ou *dialogue*. Le visionnement du module **4 5 Bruit et citoyenneté** réunit les éléments d’une conclusion : le stress que l’on éprouve face à une nuisance découle très souvent d’une méconnaissance de la perception, du point de vue de celui qui l’occasionne, de même que l’adoption de comportements agressant les autres provient d’une absence de prise en compte de ses perceptions et point de vue. Un débat sur la gestion des conflits, le rôle du dialogue et de la médiation, sur la place de la loi peut découler de ce travail. Et l’on dépasse alors la seule question des nuisances sonores.

E Le dernier chapitre traite d’un type de nuisances sonores particulier, celui des engins motorisés dans les aires naturelles protégées. Les modules **4 8 Le bruit et le milieu naturel** et **4 9 L’action d’une association** y sont spécifiquement consacrés. Une réflexion sur le rôle des associations dans la société peut en découler, enrichie alors par d’autres modules : **3 Du côté des associations** ou **3 2 L’action des associations**.

Prolongements :

- Le domaine très vaste et varié ainsi couvert peut se prêter à des activités en autonomie (recherches et dossiers ou exposés) ensuite mutualisés. Les activités interdisciplinaires, IDE ou TPE sont aussi particulièrement pertinentes.

Les pistes évoquées ci-dessus n’ont qu’une valeur d’exemple : de nombreuses autres stratégies peuvent être mises en œuvre. Nous vous invitons à les faire partager en adressant vos comptes rendus d’utilisation de ce DVD au CRDP de Haute-Normandie.

JE SUIS : PERSONNEL DE SANTÉ (médecin, infirmière scolaire, etc.)

COMMENT UTILISER LE DVD *LE BRUIT DANS TOUS SES ÉCLATS ?*

Objectifs :

- Prévention des troubles auditifs (information, sensibilisation)
- Information sur les conséquences du bruit sur la qualité du travail (capacité de concentration, d'attention, de mémorisation)

Les modules exploités :

- Les personnels de santé pourront avec profit visionner le module **25** En milieu scolaire, (témoignages d'un médecin et d'une infirmière scolaire).
- Dans le cadre d'actions de prévention, pour faire comprendre les risques encourus, on aura recours aux modules de synthèse : **6** *Qu'est-ce qu'un son ?* / **11** *L'oreille* / **14** *Les lésions* / **24** *La prévention*. Des témoignages, par exemple celui du jeune étudiant souffrant d'acouphènes et d'hyperacousie, pourront faire prendre concrètement conscience des risques encourus (**19** *Une victime du bruit*). Les modules de témoignages seront sélectionnés en fonction du public (par exemple avec un public de collégiens, on choisira des extraits du module **21** : *Des témoins au collège*, avec un public de lycéens de préférence le module **28** *Au lycée : un TPE*).
- Des actions de prévention plus ciblées, par exemple dans le cas d'une animation autour des risques liés à l'écoute de musique amplifiée avec forte intensité, on portera son choix aussi sur les modules tournés dans un festival rock : **5** *Au plaisir des sons : un festival rock*, **22** *Au festival rock*, **27** *Au concert*. Une sélection de séquences de témoignages complétera utilement ces modules (témoignages de musiciens souffrant de troubles auditifs : **18** *Un musicien*, **17** *Témoigner et agir*, témoignages d'usagers du baladeur, de familiers des concerts et discothèques : **19** *Une victime du bruit* notamment).
- En cas d'intervention dans un établissement technique où les élèves travaillent sur des machines, les modules tournés en lycée professionnel ou en entreprise seront également utiles (cf. la fiche *Je suis professeur dans une filière technologique*).

Prolongements :

- Ce DVD pourra être utilisé notamment dans le cadre des journées de l'audition qui ont lieu chaque année. Les modules évoqués ci-dessus peuvent inciter les élèves à faire tester leur audition, surtout si des séances de dépistage d'hypoacousie sont organisées dans ce cadre.
- Le DVD pourra aussi être une bonne introduction (ou un prolongement utile) à l'occasion d'un concert pédagogique destiné à attirer l'attention sur les nuisances des sons fortement amplifiés.
- Les personnels de santé trouveront d'évidence leur place dans des actions pluridisciplinaires autour du bruit. Il sera toujours fructueux de donner un aspect concret à ces actions, par exemple en réalisant des mesures de niveaux sonores à l'aide d'un sonomètre.

Les pistes évoquées ci-dessus n'ont qu'une valeur d'exemple : de nombreuses autres stratégies peuvent être mises en œuvre. Nous vous invitons à les faire partager en adressant vos comptes rendus d'utilisation de ce DVD au CRDP de Haute-Normandie.

COMMENT UTILISER LE DVD *LE BRUIT DANS TOUS SES ÉCLATS ?*

Objectifs :

- Initiation à l'écoute active des sons qui nous entourent
- Initiation d'une réflexion sur les risques liés à un environnement sonore très bruyant et subi (ou recherché !) de façon prolongée

Les modules exploités :

- Les modules intéressant le professeur des écoles seront en priorité ceux riches en images et en bruits : le texte de commentaire des modules de synthèse a été conçu pour un public de collégiens et de lycéens, voire d'adultes.
- Ainsi de nombreuses activités peuvent être menées à partir module : ③ [L'univers des sons](#). L'absence de toute voix commentaire permet l'expression de remarques spontanées très diverses que l'enseignant aura intérêt à canaliser en guidant l'attention par des consignes préalables. Le module, aisément accessible pour des élèves de primaire, ④ [Libres propos de collégiens](#) permet d'ailleurs d'en discerner plusieurs. Les collégiens distinguent ainsi des bruits qu'ils aiment ou qu'ils n'aiment pas, des bruits « anodins » ou susceptibles de gêner, etc. Après le visionnement des réponses apportées à l'une ou l'autre de ces questions (voir le *chapitrage détaillé*) téléchargeable sur le site du CRDP de Haute-Normandie), on diffusera le module ③ [L'univers des sons](#) en demandant à chacun de lever une feuille (ou une ardoise) sur laquelle il aura écrit *j'aime* ou *je n'aime pas / c'est un son agréable* ou *c'est un son gênant*... La diversité des réponses face à un même son permettra d'engager une discussion : ces modules sont en effet destinés à déclencher la parole et l'enseignant aura intérêt à les accompagner d'un dispositif ludique...
- À partir de là, il sera possible aussi de développer des exercices d'écoute active (y compris de l'écoute du « silence », dans la classe, à l'école, à la maison et dans la rue. Les enfants pourront imaginer le document qu'ils produiraient eux-mêmes pour illustrer ce qu'ils entendent. On pourra aussi leur proposer de les traduire en images, dans des dessins. On insistera bien sur le plaisir de la découverte de tous les sons qui nous entourent, que nous entendons au mieux sans les écouter.
- Si des explications complémentaires sont souhaitées (par l'enseignant ou par les enfants), les modules de synthèse peuvent apporter une aide : en ce cas, le commentaire, adapté au niveau du public sera assuré par l'enseignant – ou les élèves eux-mêmes – et un recours fréquent à l'arrêt sur images sera de mise.
- Les activités précédentes permettent toutes d'axer la réflexion au choix sur l'éducation à la santé ou l'éducation au respect des autres. Dans ce dernier cas, les jeux de rôle sont aussi bienvenus (mime de diverses situation : ce qu'il faut faire, ce qu'il ne faut pas faire / les effets du bruit sur les autres / les bienfaits de l'écoute d'autrui etc.)

Prolongements :

- Des activités au quotidien pourraient être mises en place dans la classe (à la manière d'un rituel) recensant les bruits que l'on a appris à écouter, les bruits gênants que l'on a subis, ceux que l'on a réussi à éviter, etc. La possession d'un sonomètre ouvre dans ce cas de nombreuses perspectives.

Les pistes évoquées ci-dessus n'ont qu'une valeur d'exemple : de nombreuses autres stratégies peuvent être mises en œuvre. Nous vous invitons à les faire partager en adressant vos comptes rendus d'utilisation de ce DVD au CRDP de Haute-Normandie.

JE SUIS : INTERVENANT EN ASSOCIATION AUPRÈS DE MUSICIENS

COMMENT UTILISER LE DVD *LE BRUIT DANS TOUS SES ÉCLATS ?*

Objectifs :

- Informer sur les risques liés à l'exposition prolongée à des sons de forte intensité : faire comprendre le caractère particulièrement insidieux de la perte de l'acuité auditive.
- Débattre des mesures à mettre en place pour se protéger soi-même et protéger les autres
- Réagir aux propos des professionnels du spectacle sur ces questions

Les modules exploités :

- Les modules de synthèse, en particulier les modules **6** *Qu'est-ce qu'un son ?*, **11** *L'oreille*, **14** *Les lésions*, **24** *La prévention*, **31** *La législation* permettront de présenter les données objectives de base justifiant l'urgence de la prise en compte des risques auditif.
- Les témoignages de musiciens atteints de troubles auditifs (**17** *Témoigner et agir*, **18** *Un musicien...*) et/ou de jeunes ayant été exposés à des niveaux sonores excessifs (**19** *Une victime du bruit*, notamment) donneront un impact concret aux analyses des modules de synthèse.
- Les réactions de spectateurs d'un festival rock peuvent également s'avérer un support efficace pour alimenter un débat (modules : **5** *Au plaisir des sons : un festival rock*, **22** *Au festival rock*, **27** *Au concert*).
- Le point de vue de professionnels de la sonorisation, développé dans le module **15** *Points de vue de professionnels*, ne manquera pas de susciter également maintes réactions alimentant le débat.

Prolongements :

- Une information complémentaire sur les protections auditives spécialement destinées aux musiciens (caractéristiques, prix, points de vente, etc.), sur les opportunités de faire tester son audition peut être utilement envisagée. De même, on pourra développer le thème de l'importance des conditions d'insonorisation des lieux de répétition en revenant sur quelques éléments fondamentaux d'acoustique (propagation et réverbération des sons, etc.)

Les pistes évoquées ci-dessus n'ont qu'une valeur d'exemple : de nombreuses autres stratégies peuvent être mises en œuvre. Nous vous invitons à les faire partager en adressant vos comptes rendus d'utilisation de ce DVD au CRDP de Haute-Normandie.

JE SUIS : RESPONSABLE DANS UNE ASSOCIATION DE MALENTENDANTS OU DE LUTTE CONTRE LES NUISANCES SONORES

COMMENT UTILISER LE DVD *LE BRUIT DANS TOUS SES ÉCLATS ?*

Objectifs :

- Animation de réunion d'informations en vue de faire prendre conscience au public des risques liés aux nuisances sonores (troubles auditifs et autres)
- Information sur le travail des associations et les enjeux de leur action

Les modules exploités :

- Les modules de synthèse permettent de faire comprendre pourquoi la lutte contre les nuisances sonores a été déclarée cause nationale. Selon les buts de l'association concernée, on insistera davantage sur les effets d'une exposition prolongée à des sons d'intensité élevée (modules 6, 11, 14, 24) ou sur ceux relatifs aux nuisances subies en ville comme à la campagne, avec les stress qui en découlent (modules 34, 35, 37, 45).
- Dans les deux cas, on pourra insister sur l'existence de lois à faire respecter (31 La législation, 43 La loi) et prolonger cette réflexion avec le témoignage d'un avocat (module 44 Le témoignage d'un avocat)
- Les modules consacrés à l'action des associations offrent une alternative pour poser la problématique et/ou pour alimenter un débat (20 Un président d'association, 32 L'action des associations, 49 L'action d'une association). Le module liminaire 3 Du côté des associations fournira quant à lui des pistes utiles à l'animateur du débat.

Prolongements :

- Ils découlent des actions proposées par les associations concernées.

Remarque : d'autres modules peuvent également être pertinents, en fonction de l'aire d'action de l'association, notamment ceux consacrés à l'action des collectivités locales (modules 36, 40) ou ceux évoquant les recherches et réflexions pour améliorer les qualités acoustiques des bâtiments publics et privés (modules 38 et 39)

Les pistes évoquées ci-dessus n'ont qu'une valeur d'exemple : de nombreuses autres stratégies peuvent être mises en œuvre. Nous vous invitons à les faire partager en adressant vos comptes rendus d'utilisation de ce DVD au CRDP de Haute-Normandie.

JE SUIS : RESPONSABLE DANS UNE COLLECTIVITÉ LOCALE

COMMENT UTILISER LE DVD *LE BRUIT DANS TOUS SES ÉCLATS ?*

Objectifs : *(dans le cadre de réunions d'information ou de débats)*

- Sensibilisation aux risques auditifs et à leur prévention (information dans les conseils de quartier par exemple, ou campagne d'explication précédant ou accompagnant une action mise en place par une collectivité...)
- Sensibilisation aux enjeux d'une maîtrise des niveaux sonores dans l'environnement urbain et/ou rural

Les modules exploités :

- Les modules de synthèse permettent de faire comprendre pourquoi la lutte contre les nuisances sonores a été décrétée cause nationale. Selon l'objet de la réunion, on insistera davantage sur les effets d'une exposition prolongée à des sons d'intensité élevée (modules 6, 11, 14, 24) ou sur ceux relatifs aux nuisances subies en ville comme à la campagne, avec les stress qui en découlent (modules 34, 35, 37, 45).
- Les modules consacrés à l'action des collectivités locales pourront permettre de définir le cadre des actions envisagées (36 Une préoccupation des collectivités locales, 40 Dans la ville, 47 Réflexions d'un élu et d'un avocat). L'action des partenaires des collectivités locales (par exemple le CETE, organisme public réalisant pour les collectivités études et expertises : module 39 Recherches et investissements)
- Le citoyen sera aussi concerné par les coûts qu'engendre la lutte contre le bruit (cf. entre autres le module 41 Dans un centre de recherches)

Prolongements :

- Actions et information relayées par les personnes ayant assisté à la réunion.
- Le DVD peut aussi être utile « en interne » pour l'information des personnels d'une collectivité appelés à travailler sur une des thématiques qu'il aborde.

Ce DVD peut également être proposé en libre consultation dans le cadre de médiathèques.

Les pistes évoquées ci-dessus n'ont qu'une valeur d'exemple : de nombreuses autres stratégies peuvent être mises en œuvre. Nous vous invitons à les faire partager en adressant vos comptes rendus d'utilisation de ce DVD au CRDP de Haute-Normandie.